



Roman plagié pot de terre contre pot de fer

Par **Annago**, le **11/09/2018** à **13:07**

Bonjour,
Un "petit" auteur s'est fait plagié par un réalisateur connu (pot de terre contre pot de fer) sa "petite" maison d'édition ne veut pas s'engager dans un litige qui risquerait d'être couteux. Cet auteur a relevé plu de trente points identiques à son roman (édité avant) celui du réalisateur qui en a fait aussi un film.
Que peut-il faire ?
Merci

Par **morobar**, le **12/09/2018** à **07:54**

Bonjour,
Il n'a pas besoin de son éditeur pour poursuivre en plagiat le pot de fer.
Uniquement d'un avocat spécialisé dans le domaine.
Mais s'il dit vrai, il est à peu près certain que cela débouchera sur un protocole de transaction amiable.